



Les guides de pratique clinique : Comment évaluer la qualité des recommandations?

Pasquale Roberge¹, Martin D. Provencher²

¹ Professeure agrégée, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke, chercheuse régulière, CRCHUS,

² Professeur titulaire, Sciences sociales - École de psychologie Université Laval

Contexte

Les guides de pratique clinique (GPC) jouent un rôle essentiel pour orienter la pratique fondée sur des données probantes. Diverses organisations locales, régionales et nationales produisent des guides de pratique clinique dans le domaine de la santé mentale. Qu'il s'agisse, par exemple, de l'élaboration de politiques publiques, de la planification d'une offre de services ou d'une mise à jour sur les traitements éprouvés, les GPC sont des synthèses systématiques fort utiles qui facilitent la prise de décision clinique et organisationnelle pour optimiser la qualité des soins et les résultats pour la santé. Cependant, une méthodologie rigoureuse et transparente de conception d'un GPC est nécessaire pour produire des recommandations cliniques de qualité. Avant de se fier aux recommandations d'un GPC, il importe donc de se demander s'il est digne de confiance et à jour.

« Les guides de pratique clinique (...) facilitent la prise de décision clinique et organisationnelle pour optimiser la qualité des soins »



La grille AGREE II

Divers outils d'évaluation peuvent faciliter le jugement éclairé sur la qualité des recommandations qui découlent d'un GPC. Nous vous présentons ici un survol de la grille la plus utilisée à cette fin, soit la *Grille d'évaluation de la qualité des recommandations pour la pratique clinique* (Grille AGREE II : <http://www.agreetrust.org> - Brouwers et coll., 2010). Celle-ci a fait l'objet d'études de validité et fiabilité. La grille AGREE II permet d'évaluer six grands domaines (23 éléments) liés à la qualité des GPC, et de se positionner de manière globale sur la qualité et la recommandation face à l'utilisation. Cette grille a été développée pour être utilisée par des professionnels de la santé, des décideurs et des formateurs dans le domaine de la santé. Il est suggéré qu'au moins deux personnes émettent leur opinion sur le GPC évalué.

Enjeux liés à chacun des domaines

Voici un aperçu de certains enjeux liés à chacun des domaines. La section du **champ et des objectifs** (3 éléments) devrait nous présenter les bénéfices attendus du GPC. Les questions de santé visées et la population cible devraient être clairement décrites (âge, sexe, état clinique, comorbidités, gravité et stade de la maladie, populations exclues). Par exemple, il pourrait s'agir d'un guide qui vise à fournir des recommandations quant aux traitements pharmacologiques et psychologiques les plus efficaces pour la gestion de la dépression légère à modérée chez les adultes. Sur le plan de la **participation des groupes concernés** (3 éléments), la description de la composition et l'expertise des membres du groupe de développement devraient vous permettre d'émettre une opinion sur la représentation de divers groupes professionnels (p. ex. psychologues, médecins de famille) ainsi que sur la consultation de la population cible au sujet de leur expérience et de leurs attentes (p. ex. adultes souffrant de troubles anxieux). Les utilisateurs visés devraient être clairement précisés (p. ex. médecin de famille, patients, administrateurs). La **rigueur d'élaboration** (8 éléments) relève de plusieurs aspects, dont, notamment, la sélection des données scientifiques, la formulation des recommandations et la stratégie de mise à jour périodique du GPC. Des méthodes systématiques devraient être utilisées pour identifier les preuves scientifiques



en utilisant des bases de données reconnues (Medline, Embase, Cochrane Library); les critères de sélection, les forces et limites des preuves devraient être clairement définies en utilisant une approche systématique et transparente; le processus d'élaboration des recommandations devrait être détaillé (p. ex. méthode Delphi) et les liens entre les recommandations et les preuves scientifiques devraient être explicites.

La **clarté et la présentation** des recommandations (3 éléments) devraient comprendre des recommandations spécifiques (avec les zones d'incertitude), mettre en évidence les différentes options de traitement possibles, et on devrait repérer facilement les recommandations les plus importantes. Les éléments facilitants et les obstacles liés à l'**applicabilité** des recommandations (4 éléments) devraient être indiqués, avec des recommandations et outils complémentaires, les ressources nécessaires pour l'application des recommandations et des critères de suivi et/ou de vérification de l'implantation du GPC. Sur le plan de l'**indépendance éditoriale** (2 éléments), le travail de développement d'un GPC est souvent financé en tout ou en partie par des sources externes (p. ex. compagnie pharmaceutique, association professionnelle, gouvernement, etc.). Il devrait être précisé avec transparence que celles-ci n'ont pas influencé les recommandations. Il en va de même pour les conflits d'intérêts que pourraient présenter des membres du groupe de travail. Finalement, en plus des six domaines indépendants, deux éléments sont utilisés pour évaluer la qualité générale du GPC et pour voir si celui-ci devrait être recommandé par les évaluateurs.

La qualité de certains GPC

En santé mentale, plusieurs GPC ont déjà fait l'objet d'une évaluation avec la grille AGREE II et mettent en évidence une qualité variable. À titre d'exemple, Bennett et coll. (2018) ont évalué de manière systématique les GPC appliqués aux troubles anxieux et dépressifs chez les enfants et les adolescents. Parmi les principaux constats de l'étude, seulement 20 % des 25 GPC admissibles atteignaient des critères minimaux de qualité et environ le tiers étaient considérés comme à jour quant à l'état des connaissances. Les GPC considérés comme étant de qualité élevée provenaient tous d'organismes gouvernementaux et de groupes d'experts indépendants, et non d'organisations professionnelles. Au Canada, des enjeux méthodologiques liés aux GPC développés par des associations professionnelles en santé mentale ont également été rapportés quant aux GPC développés par l'Association des psychiatres du Canada (Middleton et coll., 2018) et de l'Ordre des psychologues du Québec (Stamoulos et coll., 2014). Le fait d'évaluer la rigueur méthodologique dans le développement des GPC avec des outils standardisés est primordial, car la qualité des GPC est reliée à une meilleure implantation et une utilisation dans la pratique ainsi qu'à des résultats positifs en médecine et en sciences sociales. À ce sujet, les GPC développés par le *National Institute for Health and Care Excellence* (NICE) dans le domaine de la santé mentale se démarquent systématiquement par leur qualité élevée et leur mise à jour périodique : <https://www.nice.org.uk/guidance/conditions-and-diseases/mental-health-and-behavioural-conditions>.

« Les GPC considérés comme étant de qualité élevée provenaient tous d'organismes gouvernementaux (...) et non d'organisations professionnelles »

Bibliographie

Bennett, K., Courtney, D., Duda, S., Henderson, J., et Szatmari, P. (2018). An appraisal of the trustworthiness of practice guidelines for depression and anxiety in children and youth. *Depression and Anxiety*, 35(6), 530-540. <https://doi.org/10.1002/da.22752>

Brouwers M, Kho ME, Browman GP, Cluzeau F, Feder G, Fervers B, Hanna S, et Makarski J au nom de l'AGREE Next Steps Consortium. AGREE II: Advancing guideline development, reporting and evaluation in healthcare. *Can Med Assoc J*. Dec 2010, 182:E839-842; <https://doi.org/10.1503/cmaj.090449>

Middleton, J.C., Kalogeropoulos, C., Middleton, J.A., et Drapeau, M. (2018). Assessing the methodological quality of the Canadian Psychiatric Association's anxiety and depression clinical practice guidelines. *Journal of Evaluation in Clinical Practice*, 1-9. <https://doi.org/10.1111/jep.13026>

Stamoulos, C., Reyes, A., Trepanier, L., et Drapeau, M. (2014). The methodological quality of clinical practice guidelines in psychology: A pilot study of the guidelines developed by the Ordre des Psychologues du Québec. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 55(3), 177-186. <http://dx.doi.org/10.1037/a0037287>

